Envoyé en préfecture le 17/04/2026
Reçu en préfecture le 17/04/2026
Publié le
ID : 029-212902555-20260413-212026-DE

N° 21/2026

COMMUNE DE SAINT-MÉEN

6, Rue de la Mairie
29260 SAINT-MÉEN

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

Nombre de membres : 15
Présents : 14
Procuration : 00
Votant : 14

L'an deux mil vingt-six, le treize avril, à 19 heures 30, le Conseil Municipal de la Commune de Saint-Méen, dûment convoqué le 7 avril, s'est réuni, à la mairie, sous la présidence de Mr Louis BEAUGENDRE, Maire

Etaient présents :
- Mr Louis BEAUGENDRE, Maire
- Mr Jean-Yves ROUDAUT, Mme Lucie ROUDAUT, Mr Yves CAPPELLESSO, Mme Sabine VCCHIOLA, Adjoints
- Mme Monique LE HER, Mr Philippe MOTAIS, Mme Ghislaine MÉAR, Mme Valérie DIEUDONNÉ, Mr Gaétan THEPAUT, Mme Marina DOLOU, Mr Mikaël FLOC'H, Mme Marie SALMON, Mr Adrien VERN, conseillers municipaux

Absents excusés : Mr Yann SAUVÉE

Secrétaire : Mme Valérie DIEUDONNÉ

Objet **: désignation des représentants à la MARPA de Ploudaniel**

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que le conseil municipal doit désigner des représentants pour représenter la commune au conseil d'administration de la Maison d'Accueil Rural pour Personnes Agées (MARPA) de Ploudaniel.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide de nommer comme représentants au conseil d'administration de la MARPA de Ploudaniel :

- délégué titulaire : Sabine VECCHIOLA
- délégué suppléant : Valérie DIEUDONNÉ

Certifiés conformes les jour, mois & an ci-dessus

Le Maire,
Louis BEAUGENDRE

MAIRIE DE ST-MEEN
R.F.
29260 (Finistère)